



## HÉRON CENDRÉ

*Ardea cinera*

Le Héron cendré est un grand oiseau d'une longueur de 84 à 102 cm. Il possède un long bec fort. Son plumage varie du blanc au gris. Sa silhouette est très élancée, il possède un long cou et de longues pattes.



### BIOLOGIE

Il a une alimentation très variée : poissons, micromammifères, invertébrés. Plus rarement, il consomme aussi des oiseaux, des amphibiens, des reptiles et des végétaux.



Il construit son nid dans les arbres ou au sol dans les sites difficiles d'accès par l'homme comme les îlots et les roselières. Il niche probablement à proximité du Parc.



### ÉCOLOGIE

Il vit dans les bois proches des milieux aquatiques de préférence d'eau douce de faible profondeur comme les rivières, les étangs, les estuaires et les lacs. Il est solitaire en dehors de la période de reproduction, durant laquelle il vit en groupe.

### STATUT EN ILE-DE-FRANCE



LC : Préoccupation mineure

Espèce nicheuse peu commune  
Espèce déterminante ZNIEFF  
Espèce protégée en France

### SAISON

Il est observable toute l'année.

Dès la mi-août, les populations du Nord et de l'Est de l'Europe migrent en Europe du Sud et de l'Ouest. En France, il y a donc davantage d'individus lors de l'hivernage. Les individus migrateurs repartent à partir de mars.



La saison de reproduction s'étend de février à juillet.

### OÙ LE TROUVER AU PARC ?

Au Parc, il est présent sur les deux étangs, notamment sur les troncs couchés sur la queue de l'étang de La Galiotte, mais aussi sur les berges de Seine.

### ANÉCDOTE

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'espèce était proche de l'extinction à cause de la chasse car elle était considérée comme nuisible pour l'élevage de truite. Les deux guerres mondiales profitent à l'espèce puisqu'elle n'est plus chassée.